



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

allocations et ressources

Question écrite n° 116147

Texte de la question

M. Serge Grouard attire l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille sur les ressources des personnes en situation de handicap. En effet, si la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées constitue une réelle avancée pour les personnes confrontées au problème du handicap, l'accès à la formation et à l'emploi leur est encore difficile. En outre, les personnes qui sont dans l'impossibilité de travailler en raison de leur handicap ne disposent d'aucune garantie d'attribution d'un revenu d'existence décent. C'est pourquoi il lui demande de bien vouloir lui indiquer quelles mesures il entend prendre en faveur des personnes handicapées et s'il est dans ses intentions d'instaurer un revenu d'existence.

Données clés

Auteur : [M. Serge Grouard](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 116147

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 janvier 2007, page 511